



Communiqué de presse

Du SyReL-IMG

Lyon, lundi 30 mars.
Pour diffusion immédiate.

Loi de santé

Les internes lyonnais s'associent à la journée « Santé Morte »

Après le mouvement de grève totale de la semaine dernière, les internes de médecine générale lyonnais répondent à l'appel des syndicats séniors et s'associent à la journée « Santé Morte » du 31 mars 2015. L'examen du texte en « procédure accélérée » à l'Assemblée Nationale fait grandir la colère des internes et ne fait que confirmer le manque de concertation autour de ce projet de loi.

Non au tiers payant généralisé obligatoire.

La mesure phare du gouvernement reste la plus décriée par l'ensemble des professionnels de santé et notamment par les internes. Désengagement de l'assurance maladie, frein à l'installation en ambulatoire, lourdeur et complexité administrative, les arguments sont nombreux. Les propositions de la Ministre pour son application sont une avancée ; mais leur faisabilité reste plus que discutable.

Non au passage en force du gouvernement.

L'examen du texte en « procédure accélérée » est vécu comme une provocation par les internes. Cela fait des semaines qu'ils demandent le report de celui-ci, et pourtant, le gouvernement n'a que faire de leurs revendications, et va même dans le sens inverse.

Jeunes et séniors réunis pour une réforme réfléchie.

Les internes se mobiliseront donc avec leurs pairs, le mardi 31 mars, pour une journée « Santé Morte ». Il s'agit une fois de plus de dénoncer l'absence de concertation autour de ce projet de loi, ainsi que le manque d'écoute et l'entêtement déraisonnable d'un gouvernement face aux professionnels de santé.

La santé de demain est en danger. Médecins et patients, nous sommes tous concernés.

Agathe PESCI, Présidente du SyReL-IMG.

Contacts presse :

Agathe PESCI | 06 68 81 68 13

Claire BEDU | 06 77 45 18 19